

8° CLASSIC MID-AMATEURS / GOLF DE NIORT

LES 15 ET 16 JUIN 2024

REGLEMENT DE L'ÉPREUVE

*Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales amateurs.
Les règlements particuliers priment sur les règlements généraux.*

I - CONDITIONS DE PARTICIPATION

Épreuve ouverte aux joueuses et joueurs français ou étrangers répondant aux exigences du statut d'amateur, licenciés auprès de la FFGOLF ou d'une fédération étrangère reconnue et s'étant acquittés du « droit de jeu fédéral » de 35 € et possédant un **certificat médical autorisant la pratique du golf en compétition enregistré avant le début de l'épreuve**, ou, si le joueur a fourni un certificat en 2022 ou 2023, attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur My ffgolf. faute de quoi la participation sera compromise.

Les joueuses et les joueurs doivent avoir 25 ans la veille du 1^{er} jour de l'épreuve, Pour les joueurs non licenciés en France, attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur le site de la ffgolf.

II - FORME DE JEU

Simple Stroke-Play / 36 trous / 18 trous par jour / classement sur l'addition des 2 tours. La journée d'entraînement est prévue le vendredi 14 juin 2024 sur réservation des départs à l'accueil du golf (05.49.04.64.48).

Deux séries :

- **série Messieurs** : comprenant 45 joueurs au maximum, index inférieur à 15.5 / repères 2 Marques blanches.

- **série Dames** : comprenant 19 joueuses au minimum index inférieur à 18.5 / repères 4 Marques Bleues

Les inscriptions seront retenues en privilégiant d'abord l'ordre du Mérite National, puis les index à la date de clôture des inscriptions, enfin selon l'ordre d'arrivée des inscriptions.

L'index pris en compte sera celui des participants à la date de clôture des inscriptions.

En cas de scratch après la date de clôture des inscriptions la liste des inscrits pourra être complétée selon les mêmes critères que la liste initiale.

Le 13^{ème} GP Seniors et le 8^{ème} Classic Mid-amateurs se déroulant le même jour et sur le même parcours le comité d'épreuve se réserve le droit en cas d'insuffisance d'inscrits dans une série ou dans l'une des épreuves d'augmenter le nombre d'inscrits dans l'autre épreuve, sans dépasser le nombre total de participants prévu par le VDMC soit 144 joueurs, dont 33 dames Minimum et 14 WD

III – CLASSEMENT ET REMISE DES PRIX :

Un classement brut par série sera établi et sera pris en compte pour le calcul du ranking mid-amateur. Les 3 premiers de chaque série recevront un souvenir.

Départage : en cas d'égalité pour la première place de chaque série à la fin de l'épreuve, le départage se fera par un PLAY-OFF trou par trou sur les trous 10 puis 18 et ainsi de suite si nécessaire.

NB : en cas d'impossibilité de terminer un PLAY-OFF ou de le faire jouer, le classement provisoire RMS deviendra définitif.

Tirage des départs : les départs du T1 se feront en respectant les instructions du Vademecum 2024 1.2-1/7

Pour le T2 ils se feront dans l'ordre inverse des résultats du T1.

La publication des départs interviendra au plus tôt 48h et au plus tard la veille à midi du premier tour

IV - ENGAGEMENTS

Les bulletins d'inscription sont à remplir en ligne sur le site de l'Association Sportive du golf de Niort (rubrique compétitions)

Règlement sécurisé des droits d'engagements sur le site, votre inscription est validée par le paiement

Clôture des engagements : Samedi 01 juin à 12 h

Une liste des joueurs retenus sera publiée au plus tard le mardi 4 juin à 17h par affichage au club et sur le site du Golf Club de Niort : <https://www.as-golfniort.fr/>

Droit d'engagement :

4 tarifs : Membre de l'AS abonné Blue Green 25€, Non Membre de l'AS abonné Blue Green 35€, Membre de l'AS Non abonné Blue Green 70€, Non membre de l'AS et Non abonné Blue Green 80€

Le paiement à l'inscription se fait via le site

Tout joueur déclarant forfait au-delà du mercredi 12 juin 2024 à 12h00 restera redevable du droit d'engagement.

V - COMITE DE L'EPREUVE

Le Comité de l'épreuve se réserve le droit de modifier le présent règlement pour assurer le bon déroulement de l'épreuve. Sa composition sera affichée sur le tableau officiel.

VI – DROIT A L'IMAGE

Tout participant accorde aux organisateurs le droit de photographier ou de filmer sa participation à l'évènement à des fins promotionnelles et publicitaires nécessaires à la communication.

La participation à cette épreuve implique l'acceptation expresse et sans réserve du présent règlement

Contact association: asso.sportive.golf.niort@gmail.com